



## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Reprise de la quarante-septième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Lundi 27 octobre 1969,  
à 10 h 40

NEW YORK

## SOMMAIRE

	Page
Point 4 de l'ordre du jour :	
Rapports du Groupe de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement . . . . .	3

*Président* : M. Raymond SCHEYVEN (Belgique).

## POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

**Rapports du Groupe de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement<sup>1</sup> (E/4746)**

1. M. McNAMARA (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) rappelle qu'en décembre 1968, quelques mois après avoir pris ses fonctions, il avait déclaré que la Banque estimait être en mesure d'élargir considérablement ses activités en recourant à des possibilités accrues de financement. Il apparaissait tout à fait possible de porter le montant des prêts à un niveau plus élevé grâce à de nouveaux emprunts et à une amélioration substantielle de la trésorerie. Ces vues se sont révélées exactes car, à la clôture de l'exercice terminé le 30 juin 1969, les trois organismes qui constituent le Groupe de la Banque mondiale avaient accru de 87 p. 100 par rapport à l'exercice précédent le montant de leur concours destiné à des projets de développement. Les prêts, crédits et investissements réalisés se sont élevés à 1 milliard 877 millions de dollars contre 1 milliard 4 millions en 1968. Au cours de cette période, la Banque a emprunté sur les marchés financiers du monde 1 milliard 224 millions de dollars à un coût moyen de 6,46 p. 100. Le montant total des emprunts a dépassé de 55 p. 100 le niveau le plus élevé atteint au cours des exercices antérieurs. Ces emprunts ont permis de soutenir l'expansion des prêts de la Banque et d'accroître de 450 millions de dollars le montant de l'encaisse et des titres réalisables à court terme.

2. Le fait d'avoir réussi à emprunter de telles sommes à un coût relativement modéré montre de quelle confiance jouissent les titres de la Banque mondiale sur les marchés financiers. Ces titres constituent en effet l'un des placements les plus sûrs du monde. L'exercice 1970 devrait être encore meilleur que le précédent. La Banque compte porter ses prêts, crédits et investissements à environ 2 milliards 250 millions de dollars.

3. Ayant dépassé le stade où le cadre du budget annuel suffisait pour la planification de ses opérations, la Banque a lancé un programme quinquennal couvrant la période allant

<sup>1</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement - Association internationale de développement, *Rapport annuel, 1969* (Washington [D.C.]); Société financière internationale, *Rapport annuel, 1969* (Washington [D.C.]).

de l'exercice 1969 à l'exercice 1973. Au cours de cette période, le Groupe de la Banque doit pouvoir doubler ses opérations de prêts par rapport aux cinq années précédentes, les nouvelles opérations de financement du développement dépassant 12 milliards de dollars. Il apparaît certain que ce but sera atteint. Il ne s'agit pas simplement d'accroître le montant des prêts ni de prêter seulement pour le développement en général, mais de consacrer les prêts à des projets et à des programmes hautement prioritaires, très précis, qui s'intègrent dans une stratégie globale.

4. Au cours de l'exercice écoulé, les prêts et crédits accordés aux pays membres d'Afrique ont augmenté de près de 150 p. 100 et les opérations en Amérique latine progressent rapidement en direction de l'objectif qui consiste à les multiplier par deux et plus d'ici à 1973. Une mission résidente a été établie en Indonésie, où le Groupe de la Banque n'était jamais encore intervenu et, au cours de l'exercice écoulé, quatre crédits de l'Association internationale de développement (IDA) ont été accordés à ce pays pour un total de 51 millions de dollars.

5. Tout en reconnaissant combien la question démographique est complexe et délicate, on doit constater que le rythme trop rapide de l'accroissement démographique constitue le principal obstacle au développement économique et au progrès social du tiers monde. Aucun taux réalisable d'expansion économique ne permettra jamais de faire face à une prolifération illimitée de population sur une planète aux dimensions limitées. Pour répondre aux demandes des gouvernements, un nouveau département des projets démographiques a été créé à la Banque, qui se tient prêt à offrir des conseils, une assistance technique, et éventuellement une aide financière, pour aider ces pays à résoudre leurs problèmes. Dans cet effort, la Banque travaille en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

6. Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe de la Banque a doublé le nombre de ses prêts à l'agriculture, et il continuera d'en accroître le montant pendant l'exercice en cours. Les nouveaux hybrides de blé et de riz ont permis d'obtenir des rendements sans précédent en Asie du Sud-Est. L'investissement requis a été faible. Ce genre d'investissement dans la recherche pure peut être générateur d'immenses bienfaits pour l'ensemble du tiers monde. La Banque espère pouvoir susciter un effort d'innovation semblable en matière de recherche appliquée, avec la collaboration d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et de groupes privés tels que les fondations Ford et Rockefeller, dans d'autres secteurs comme la production à bas prix de protéines, l'aménagement des ressources hydrauliques du monde et la lutte contre les maladies des plantes et des animaux. Les nouvelles semences ne sont que l'un des

éléments d'une technologie d'ensemble qui vise à assurer l'utilisation rationnelle des terres et des eaux, des engrais et des insecticides, des moyens de transport et de stockage, du crédit agricole et des techniques de commercialisation. Il ne faut pas non plus négliger des problèmes tels que celui des petits exploitants qui ont à faire face à la concurrence de propriétaires mieux en mesure d'appliquer des nouvelles techniques, celui des villes déjà surpeuplées par l'exode rural ou celui des pays exportateurs de produits alimentaires qui voient leurs débouchés diminuer. L'essor rapide de la production agricole ne conduit pas automatiquement au développement équilibré. Le meilleur moyen d'éviter les déséquilibres consiste à élaborer une stratégie globale de développement. A cet effet, la Banque travaille en liaison étroite avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

7. La nécessité d'accroître les investissements consacrés à l'éducation n'est guère contestée, mais il existe des divergences de vues sur l'orientation à leur donner. Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe de la Banque a triplé le montant de ses prêts à l'éducation par rapport à l'exercice précédent. Il va en accroître encore le volume. Cependant, les besoins sont immenses et les ressources limitées, et il convient d'éviter de gaspiller des ressources rares et irremplaçables. Dans certains pays du tiers monde, le taux d'abandon, pendant les six premières années de l'enseignement primaire, dépasse 80 p. 100. Dans d'autres pays, les élèves vont jusqu'au terme de leur scolarité, passent les examens, mais demeurent sans travail. Dans certaines régions du monde, l'enseignement se développe trop rapidement pour que la capacité d'absorption de l'économie puisse raisonnablement permettre de tirer parti de programmes d'études dominés par la tradition et essentiellement théoriques. En conséquence, la Banque orientera ses efforts dans ce domaine non plus vers des installations matérielles, mais vers l'administration des écoles, la formation des enseignants, la conception des programmes, les techniques d'instruction innovatrices et la planification à long terme de l'éducation, liée directement à la stratégie du développement de l'ensemble de l'économie. Dans ce domaine, la Banque continue de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

8. Si la Banque a accru ses efforts dans les trois secteurs précités, elle doit maintenant accorder une plus grande attention à trois autres problèmes : ceux du chômage, de l'urbanisation et de l'industrialisation.

9. Le chômage est un problème d'une ampleur considérable. On estime qu'environ 20 p. 100 de l'ensemble de la population active masculine du tiers monde est sans travail. Cette situation s'aggrave et, en Amérique latine, la population urbaine croît deux fois plus vite que le nombre d'emplois. La moitié de la population du tiers monde a moins de 20 ans, et quelle que soit l'efficacité d'une planification démographique elle ne saurait améliorer substantiellement la situation de l'emploi avant la fin du siècle. Des centaines de millions de jeunes vont arriver sur le marché du travail au cours des deux prochaines décennies. Il faut commencer par prendre conscience de la gravité du mal que représente le chômage. Comme l'a fait justement remarquer le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), le chômage persistant comporte

un coût social aussi bien qu'un coût économique. Le chômage ne prive pas seulement l'homme d'un salaire, mais également de sa fierté. Poussés à leur paroxysme, désespoir et frustrations peuvent dégénérer en violences irrationnelles. Un pays en voie de développement ne peut se permettre un chômage massif, ni du point de vue économique, ni du point de vue social, ni du point de vue psychologique. Un taux de croissance annuel de 6 p. 100 au minimum est essentiel et possible dans la plupart des pays en voie de développement, mais il ne suffira pas à lui seul à résoudre le problème du chômage. Il faut également trouver un juste équilibre entre les entreprises à base de capital et celles à base de main-d'oeuvre, entre les offres de main-d'oeuvre spécialisée et non spécialisée, de façon à mieux utiliser l'ensemble de la population active. Certains pays se tournent rapidement vers les techniques à forte intensité de capital. Le coût des matériels qu'ils importent est sous-évalué car les taux de change sont surévalués. Les taux d'intérêt y sont artificiellement bas en raison de l'inflation et ne reflètent pas la valeur réelle du capital. On y laisse les salaires de la main-d'oeuvre non spécialisée du secteur industriel dépasser leur valeur réelle et s'écarter dangereusement des revenus agricoles. Dans d'autres pays, on n'encourage pas assez les industries utilisatrices de main-d'oeuvre tournées vers l'exportation. Un des effets les plus précieux des nouvelles techniques agricoles est qu'elles stimulent l'emploi rural. Le chômage ne pourra certainement pas être éliminé d'ici à la fin des années 70, mais il est absolument impossible de laisser ce problème se résoudre de lui-même. Le Groupe de la Banque s'efforce de mieux comprendre les problèmes du chômage et d'étudier les mesures les plus propres à en combattre les effets; il se tient à la disposition de tous les pays membres qui désireraient lui demander conseil.

10. L'exode incessant des populations des campagnes vers les villes est un phénomène mondial qui affecte gravement les pays en voie de développement. Les villes des pays en voie de développement sont des pôles qui devraient servir de base à l'expansion industrielle et au progrès social. En fait, une proportion croissante de leurs habitants vit dans des conditions extrêmement précaires et cette évolution urbaine engendre une civilisation de la pauvreté qui menace la santé économique de pays entiers. Les grandes villes des pays en voie de développement voient actuellement leur population doubler tous les 10 ans. D'ici à la fin du siècle, elles compteront environ cinq fois plus d'habitants qu'aujourd'hui. Dans ce domaine, la planification familiale apparaît également essentielle, et une intensification des investissements consacrés au développement rural pourrait atténuer l'exode des campagnes vers les villes. On ignore encore si les pays en voie de développement devraient utiliser leurs ressources limitées à encourager les paysans à demeurer dans les campagnes ou investir massivement leurs capitaux dans l'infrastructure urbaine. On ignore également s'il convient d'investir dans les villes existantes ou s'il ne serait pas préférable d'en construire de nouvelles. Une stratégie nationale du développement rural et urbain intégré est indispensable. Elle doit englober la planification démographique, la spécialisation régionale et la croissance industrielle et faire une place importante aux mesures économiques propres à optimiser le revenu national et à le répartir équitablement.

11. Le troisième problème est celui de l'industrialisation. La difficulté n'est pas de convaincre les pays neufs qu'ils

doivent s'industrialiser, mais de les aider dans cette voie en contribuant à une croissance globale équilibrée. Les pays en voie de développement doivent éviter de protéger leurs industries locales au détriment de leur agriculture. La tentation est forte d'effectuer de gros investissements dans des industries de remplacement des importations et de les entourer d'un protectionnisme tel que rien ne les incite plus à demeurer concurrentielles et efficaces. L'idéal serait d'adopter une politique nationale visant à orienter la structure industrielle existante vers l'exportation et de laisser ensuite le libre jeu de la concurrence en ajuster l'efficacité. Cela exige parfois des réformes difficiles en matière de droits de douane et de restrictions à l'importation. Ces réformes sont souvent politiquement impopulaires, mais un gouvernement qui évite constamment de prendre les mesures indispensables au développement équilibré du secteur industriel pourra-t-il conserver sa popularité? De leur côté, les pays techniquement avancés doivent éliminer les restrictions qui frappent les importations des produits que le tiers monde peut efficacement fournir sur une base concurrentielle. Les pays avancés ont engagé de grandes dépenses pour aider les pays neufs à progresser sur la voie de l'industrialisation. Ils ne peuvent renier leurs propres investissements en refusant maintenant de permettre aux bénéficiaires de leur aide de venir les concurrencer sur leurs marchés nationaux. Un protectionnisme exagéré apparaît antiéconomique et irrationnel pour les deux parties.

12. Le Groupe de la Banque s'est efforcé de stimuler la croissance industrielle des pays en voie de développement. Il a doublé le volume de ses prêts aux banques de développement au cours des deux dernières années. La Société financière internationale (SFI) a presque doublé en cinq ans le volume de ses investissements, qui ont atteint 93 millions de dollars. Ces investissements ont à leur tour joué un rôle de catalyseur, entraînant des investissements de plus d'un demi-milliard de dollars dans le secteur privé de 16 pays. Cependant, il est possible de faire davantage et l'on a décidé de créer à la Banque mondiale un nouveau département des projets industriels. Le Groupe de la Banque s'efforcera dans toute la mesure possible de coordonner ses activités avec celles de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

13. En ce qui concerne les activités de l'IDA, la deuxième reconstitution des ressources de l'Association, après avoir subi un retard considérable, a finalement été réalisée en juillet 1969. Ce retard aurait été encore plus préjudiciable si la majorité des pays de la première partie n'avaient consenti des avances sur leurs contributions, sans tenir compte de la date d'entrée en vigueur de la deuxième reconstitution. Ces avances se sont élevées à 245 millions de dollars auxquels se sont ajoutées les contributions supplémentaires spéciales de certains pays et le transfert à l'IDA d'un montant prélevé sur le revenu net de la Banque mondiale. Cela a permis à l'Association d'engager 385 millions de dollars en 1969 contre 106 500 000 dollars seulement en 1968. Le reste des ressources de l'IDA, y compris celles provenant de la deuxième reconstitution, aura été engagé d'ici au 30 juin 1971. Pour que l'IDA puisse poursuivre ses activités après cette date, une troisième reconstitution aura dû intervenir d'ici là. L'expérience montre qu'il faut compter un an au minimum pour que les pays donateurs puissent accomplir les formalités législatives nécessaires. Il ne reste donc plus

que huit mois pour achever les négociations relatives à la troisième reconstitution. Le respect de ce calendrier est essentiel pour assurer un développement régulier des activités de l'IDA.

14. En ce qui concerne la résolution 60 (IX) adoptée le 12 septembre 1969 par le Conseil du commerce et du développement au sujet des mesures financières supplémentaires<sup>2</sup>, les services de la Banque ont préparé un rapport à la demande de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et ont participé, ensuite, dans les divers organes de la CNUCED, à l'analyse de ce rapport. La résolution de septembre soumet officiellement la question à la Banque pour qu'elle envisage l'éventualité d'un nouveau plan de financement supplémentaire d'une plus grande souplesse, dans le cadre des directives établies par le Conseil du commerce et du développement. Les services de la Banque s'occupent activement de cette question.

15. Les relations entre le Groupe de la Banque et divers organismes des Nations Unies ont continué de se développer et les problèmes dont la solution appelle une collaboration coordonnée sont de plus en plus nombreux. La collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement se poursuit, au bénéfice des deux organisations. En ce qui concerne les prêts agricoles, les services spéciaux créés à la FAO permettent d'identifier et de préparer les projets. La Banque finance 75 p. 100 du coût de ces services et a récemment avancé les fonds nécessaires pour en doubler les effectifs. La Banque collabore également avec l'UNESCO pour l'identification et l'élaboration de projets dans le domaine de l'éducation. La collaboration avec l'OMS peut se révéler très utile dans le domaine de la régulation des naissances. Une mission commune étudie actuellement les possibilités d'assistance dans ce domaine en Indonésie.

16. La Banque peut apporter une contribution très précieuse aux institutions des Nations Unies en mettant à leur disposition l'expérience acquise dans le domaine du développement au cours du dernier quart de siècle. C'est pourquoi le Groupe de la Banque a décidé d'élargir considérablement son programme d'élaboration de rapports économiques. Dès l'année en cours, elle organisera dans chacun des principaux pays du tiers monde une mission annuelle chargée d'y faire le point de la situation économique et sociale et d'examiner les perspectives d'avenir. Ces missions analyseront tous les grands secteurs de l'économie et essayeront, pour les opérations d'investissement et de préinvestissement, de déterminer l'ordre des priorités. Ces rapports annuels se révéleront utiles non seulement aux pays intéressés et à la Banque, mais également aux autres institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'aux organismes d'aide bilatérale. Ils permettront aussi d'évaluer les progrès accomplis au cours de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

17. Un peu plus d'un an auparavant, le Groupe de la Banque a chargé M. Lester Pearson de constituer une commission, composée des personnalités internationales les plus éminentes, pour faire le point de la situation mondiale

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Supplément No 16* et rectificatif (A/7616 et Corr.1), p. 243.

en matière de développement. Des conversations ont eu lieu avec 70 gouvernements et des réunions ont été tenues dans toutes les grandes régions en voie de développement. La Banque mondiale a financé cette entreprise. Le rapport<sup>3</sup> de la Commission Pearson n'est pas adressé à la Banque, mais à la communauté internationale dans son ensemble. Il est important que chaque Etat membre du Conseil économique et social, ainsi que chaque institution spécialisée des Nations Unies, accordé le plus grand intérêt à ce document et en analyse le contenu. Il importe que les gouvernements, les institutions et organismes qui approuvent une recommandation particulière transforment cette approbation de principe en mesure effective et mettent au point sans tarder des propositions concrètes. La Commission Pearson déclare dans son rapport que le but de l'effort de développement international est de mettre les pays peu développés en mesure de concrétiser dès que possible leur désir de progrès économique, sans qu'ils aient à recourir à l'aide extérieure. L'illusion d'un développement instantané ne peut conduire qu'à des déceptions. Mais les pays en voie de développement peuvent-ils, dans leur majorité, arriver à assurer par leurs propres moyens leur croissance économique d'ici à la fin du siècle ? La réponse à cette question est nettement affirmative. A l'époque actuelle, les possibilités de transformer le monde ne sont limitées que par la pusillanimité et l'étroitesse de vues. Le Groupe de la Banque mondiale partage entièrement ce point de vue et fait tendre tous ses efforts vers cet objectif.

18. M. GALLARDO MORENO (Mexique) rappelle que le Président de la Banque a récemment abordé, devant le Conseil des gouverneurs, le thème de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Jusqu'ici, tous les membres de la Deuxième Commission ont accueilli favorablement le rapport de la Commission Pearson. On peut espérer que les recommandations contenues dans ce rapport seront appliquées aussitôt que possible. En effet, cette étude a été entreprise en vue d'encourager non seulement l'échange des idées mais également une action rapide orientée vers un développement équilibré. Dans le monde entier, les milieux politiques et universitaires se préparent à étudier le rapport Pearson en examinant la possibilité d'adopter des mesures concrètes. Le Groupe de la Banque mondiale se propose d'analyser de façon détaillée chacune des recommandations de la Commission touchant les activités de la Banque et examiner les propositions qui devraient conduire à l'adoption de mesures appropriées.

19. La délégation mexicaine se félicite de la détermination dont fait preuve le Groupe de la Banque. Les missions économiques que la Banque s'apprête à envoyer dans les pays en voie de développement permettront de réunir des données très utiles pour l'évaluation des progrès économiques et sociaux réalisés au cours de la deuxième Décennie du développement. De même, on ne peut que reconnaître l'utilité des activités déployées par la Banque en vue de rationaliser les efforts d'industrialisation dans les pays en voie de développement. Ces activités doivent faire une place aux efforts de planification indispensables à l'intégration régionale et sous-régionale. On ne peut que se féliciter à cet égard de la création à la Banque mondiale d'un nouveau département des projets industriels. La Banque a reconnu la

nécessité d'accroître les ressources destinées à l'agriculture, et il conviendrait à ce propos de ne pas négliger les activités d'exploitation forestière. Le Groupe de la Banque a doublé le nombre de ses prêts dans le secteur agricole et s'apprête à les accroître à nouveau au cours de l'exercice 1970. Cette action est certainement de nature à ralentir le rythme de l'exode rural. Le recours à de nouvelles techniques doit permettre non seulement d'accroître la production alimentaire mais aussi de développer les possibilités d'emploi dans les zones rurales.

20. En ce qui concerne le chômage, il est évident que ce qui fait défaut dans le monde ce ne sont pas les tâches à accomplir, mais les idées innovatrices permettant d'utiliser efficacement le travail de chacun. En ce qui concerne l'accroissement démographique, la délégation mexicaine estime que c'est à chaque pays de fixer sa ligne de conduite en tenant compte des circonstances sociales, économiques et politiques intérieures. Des réformes doivent être apportées en matière d'enseignement si l'on veut éviter de gaspiller des ressources économiques et humaines.

21. Les taux d'intérêt des prêts accordés par la Banque reflètent nécessairement le coût des fonds qu'elle mobilise. Mais la plupart des investissements des pays en voie de développement exigent des prêts à long terme et à faible intérêt. Il faut rappeler à ce sujet que la Banque se propose d'associer les opérations ordinaires aux opérations de financement de l'IDA. De même, il apparaît utile d'établir un lien entre les droits de tirage spéciaux et l'assistance au développement. Le fait que la région de l'Amérique latine n'ait pas reçu de crédit de la part de l'IDA au cours de la période récente constitue une injustice.

22. Ainsi que l'a indiqué le Ministre des finances du Mexique à la dernière réunion de la Banque interaméricaine de développement, la pratique qui consiste à refuser des prêts à des conditions favorables aux pays qui ont atteint un développement relativement élevé ne saurait se justifier. On oublie en effet qu'il existe encore dans ces pays des régions sous-développées, qui dépassent même souvent les dimensions de certains pays en voie de développement. Il faut améliorer les communications, l'électrification rurale, le logement et les services sanitaires dans ces régions. On ne saurait admettre que des pays aux ressources limitées soient pénalisés parce que leurs efforts ont connu un certain succès dans telle ou telle branche de leur économie. Il conviendra également d'examiner davantage divers points que la Banque se propose d'étudier, notamment la diminution de la charge que représente pour les pays en voie de développement la fluctuation des prix des produits de base, la possibilité de créer un troisième mécanisme de prêt à l'intérieur du Groupe de la Banque, un accès plus facile aux prêts de la Banque pour les producteurs locaux, le refinancement au moyen de crédits à l'exportation et la recherche de nouvelles formes permettant aux pays en voie de développement de faire face aux engagements qui résultent pour eux du service de la dette.

23. La délégation mexicaine remercie le Groupe de la Banque du concours que celui-ci continue d'apporter au Mexique.

24. M. SEN (Inde) est heureux que le Président du Groupe de la Banque mondiale ait pu pour la première fois venir en

<sup>3</sup> Commission d'étude du développement international, *Vers une action commune pour le développement du Tiers Monde*, Paris, Editions Denoël, 1969.

personne présenter au Conseil économique et social sa très intéressante déclaration. L'objectif qu'il s'était fixé de doubler les prêts du Groupe de la Banque pendant une période de cinq ans est presque atteint. L'IDA est en mesure d'opérer à nouveau, grâce à la deuxième reconstitution de ses ressources. La délégation indienne tient à ce que soit consignée sa reconnaissance envers un certain nombre de pays de la première partie qui ont fait des avances sur leur contribution et ont ainsi permis à l'IDA de reprendre ses opérations avant même que la deuxième reconstitution n'entre en vigueur, par suite d'une sage décision du nouveau Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Il espère que la troisième reconstitution se déroulera selon le calendrier recommandé par le Président de la Banque et que les difficultés qui avaient entravé les activités de l'IDA ne se reproduiront pas.

25. L'année écoulée a été extrêmement importante non seulement parce que le Groupe de la Banque a pu accroître le montant de ses prêts, mais parce qu'il a procédé à des discussions intensives sur la question de la stabilisation des prix des produits de base. Il faut espérer que les décisions qu'il a prises contribueront à résoudre rapidement ce problème, qui est également examiné par la CNUCED, la FAO et d'autres organismes internationaux.

26. L'année écoulée a également été marquée par le rapport de la Commission Pearson, qui a recommandé d'augmenter le volume de l'aide et d'en accroître l'efficacité. Au cours des dernières années, le volume de l'aide est demeuré inchangé en termes absolus, et il a décliné si on le compare au taux de croissance économique des pays développés. Le volume de l'aide officielle, en termes absolus, a pour la première fois décliné en 1968 par rapport aux années précédentes. Les conditions de l'aide s'étant également durcies, les relations entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires se sont également quelque peu tendues. Il est donc indispensable, pour le succès de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, que tous les gouvernements s'efforcent de mettre en vigueur les recommandations de la Commission Pearson. La délégation indienne ne doute pas que le Président de la Banque fera quant à lui le nécessaire pour appliquer celles des recommandations qui concernent les activités du Groupe de la Banque.

27. Etant donné que la création de droits de tirage supplémentaires permettra probablement de réduire les difficultés de balance des paiements qui empêchent d'adopter des politiques d'assistance optima, une direction nouvelle pourra être donnée au cours de l'année à venir aux politiques commerciales et d'aide. Il importera également au plus haut point de profiter de la création de droits de tirage supplémentaires pour libéraliser ces politiques.

28. S'il est vrai que les pays en voie de développement financent eux-mêmes 85 p. 100 de leur développement, les 15 p. 100 correspondant à l'aide extérieure sont extrêmement importants puisqu'ils permettent de supprimer les divers goulots d'étranglement qui ralentissent le processus de développement. L'Inde a montré qu'elle était capable de mobiliser ses ressources intérieures; ses exportations se sont accrues à un taux de plus de 13 p. 100 en 1968/1969, grâce notamment à la progression des produits manufacturés. Mais, alors que s'accroissent les capacités d'exportation des

pays en voie de développement, leurs produits trouvent difficilement des débouchés, non seulement faute d'une commercialisation adéquate mais aussi par suite des restrictions artificielles qui s'opposent aux échanges et freinent ainsi l'industrialisation des pays en voie de développement.

29. Le Groupe de la Banque peut tout particulièrement aider les pays en voie de développement à faire face aux variations imprévues de leurs recettes d'exportation, grâce au financement supplémentaire, et à trouver des débouchés pour leurs produits, grâce au crédit à l'exportation. Ces deux problèmes ont été maintes fois examinés dans les réunions internationales, mais aucune mesure concrète n'a encore été prise. Il faut espérer que le Groupe de la Banque pourra contribuer à leur solution, en tenant compte des recommandations présentées par le Conseil économique et social et le Conseil du commerce et du développement.

30. En raison de l'accroissement des activités du Groupe de la Banque, il va falloir procéder à une analyse de la situation économique de chaque pays plus détaillée encore que par le passé. Dans le contexte de la stratégie internationale, il est également nécessaire de passer périodiquement en revue les objectifs et les progrès d'ores et déjà accomplis dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement.

31. Enfin, il importe de maintenir et même de renforcer la participation des pays en voie de développement aux décisions du Groupe de la Banque pour que celle-ci continue de correspondre à son image d'institution réellement internationale. En effet, c'est seulement avec le concours de ces pays, qui représentent les deux tiers de la population mondiale, que la Banque pourra espérer trouver une solution durable aux problèmes qui vont se poser pendant la deuxième Décennie du développement.

32. Lord CARADON (Royaume-Uni) estime que la déclaration du Président de la Banque mondiale a une résonance qui va bien au-delà du Conseil économique et social. En politique, comme en économie, les dirigeants doivent faire preuve de courage, d'honnêteté et de sens commun; ce sont autant de qualités dont témoignent M. McNamara, comme M. Pearson. La déclaration de M. McNamara, qui devrait rendre confiance et espoir à tous les représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions qui lui sont reliées, est une réponse aux défaitistes. Après l'avoir examinée de façon plus approfondie, la délégation britannique sera heureuse de prendre à nouveau la parole sur ce point de l'ordre du jour.

33. M. SHAHI (Pakistan) pense que la déclaration du Président de la Banque mondiale, ainsi que les rapports de la Banque, de l'IDA et de la SFI donnent une idée claire du dynamisme avec lequel le Groupe de la Banque mondiale aborde les grands problèmes économiques du monde actuel.

34. Sous la direction de M. McNamara, le Groupe de la Banque a pu accroître de 87 p. 100 le financement qu'il consent aux projets de développement. Il est donc loisible d'espérer que ces prêts et ces investissements atteindront un montant de 2 milliards 250 millions de dollars pendant l'exercice 1970.

35. Malheureusement, les taux d'intérêt demandés par la Banque ont encore été relevés; il serait peut-être plus

adéquat de les calculer en fonction des perspectives à long terme des taux d'intérêt sur les grands marchés financiers que sur leurs fluctuations à court terme. Une solution doit également être trouvée à l'accroissement continu du service de la dette, qui risque de compromettre les efforts de développement de bien des pays.

36. En ce qui concerne les trois domaines auxquels le Président de la Banque avait donné la priorité en 1968, le Département des projets démographiques, récemment créé à la Banque, devrait apporter une assistance précieuse aux pays menacés d'une explosion de la population. Dans le domaine de l'agriculture, la nouvelle impulsion donnée à la recherche, qui a abouti par exemple à la mise au point de variétés de céréales à haut rendement, pourrait aider à révolutionner la production agricole dans les pays en voie de développement. Enfin, en matière d'éducation, la Banque, qui a décidé d'axer ses efforts sur la gestion scolaire plutôt que sur la construction de bâtiments, contribuera à remédier à la stagnation qui caractérise la planification de l'éducation dans bien des pays. En choisissant trois nouveaux secteurs prioritaires, à savoir le chômage, l'urbanisation et l'industrialisation, la Banque a montré combien elle était sensible à l'évolution des besoins des pays en voie de développement. En effet, nombre d'entre eux, dont le Pakistan, mettent à l'heure actuelle l'accent sur la planification physique, afin d'éviter les problèmes du milieu humain qui se posent dans les pays industrialisés. Il serait souhaitable que la Banque participe activement aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain prévue pour 1972. Il était également temps que la Banque s'intéresse davantage au secteur industriel, et il faut souhaiter que le Département des projets industriels commencera bientôt à fonctionner. On doit se féliciter de l'intention qu'a la Banque de coopérer avec l'ONUDI, comme elle le fait déjà avec la FAO et l'UNESCO. Il est nécessaire d'établir une division internationale du travail plus rationnelle et de faciliter l'accès des produits manufacturés et semi-manufacturés des pays en voie de développement dans les pays industrialisés, étant donné le retard mis à appliquer l'accord sur l'octroi de préférences générales sans réciprocité ni discrimination. Le Pakistan note avec satisfaction la création d'un département des projets relatifs au tourisme à la Banque. Le choix de ces domaines prioritaires montre combien la Banque vise à harmoniser la croissance économique avec la justice sociale.

37. Le représentant du Pakistan se félicite de la reprise des opérations de l'IDA. Il espère que la troisième reconstitution sera entreprise à un niveau bien supérieur à celui de la seconde. D'autre part, il est certain que la Banque s'acquittera de façon très satisfaisante de la tâche que lui a confiée le Conseil du commerce et du développement en ce qui concerne un dispositif de financement supplémentaire. Pour ce qui est de la deuxième Décennie du développement, l'initiative qu'a prise la Banque de réunir la Commission Pearson a été des plus heureuses et il faut espérer que la Commission prendra activement part à l'élaboration de la stratégie internationale du développement ainsi qu'à sa réalisation. Comme l'a dit M. McNamara, un taux de croissance de 6 p. 100 peut être atteint, même dans les pays en voie de développement les plus peuplés. Avec la coopération de la Banque, il est certain que les perspectives envisagées dans le rapport de la Commission Pearson pourront se concrétiser.

38. M. SKATARETIKO (Yougoslavie) juge exceptionnels les résultats auxquels sont parvenues la Banque, l'IDA et la SFI pendant l'année écoulée. Ces trois institutions ont pu assurer un financement de l'ordre de 1 milliard 800 millions de dollars, ce qui est sans précédent; certes le montant des prêts effectivement versés a été relativement faible du fait que les prêts les plus importants ont été approuvés vers la fin de l'exercice. Il faut espérer que ce ne sera pas le cas pendant l'exercice en cours. Il est encourageant qu'on ait finalement décidé de reconstituer les ressources de l'IDA, car elle est l'une des plus importantes sources de financement pour les pays qui en sont encore à un faible niveau de développement.

39. Malgré l'évolution très positive des engagements de la Banque, qui se sont diversifiés tant du point de vue géographique que du point de vue structurel, il y a cependant quelques motifs d'inquiétude. Les taux d'intérêt continuent de croître, alors que le service de la dette est déjà très lourd dans la plupart des pays en voie de développement. Il est donc urgent de trouver une solution adéquate à ce problème, d'autant plus que la proportion des dons par rapport aux prêts diminue dans l'ensemble de l'assistance financière. En augmentant la proportion des dons ainsi que les contributions de l'IDA, il serait possible de compenser les hauts niveaux de l'intérêt et d'éviter que le service de la dette ne devienne un obstacle au développement.

40. Il est extrêmement encourageant que la Commission Pearson ait pu, en relativement peu de temps, présenter un rapport exhaustif sur l'expérience acquise en matière de financement du développement depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce rapport sera certainement une source d'inspiration utile pour toutes les discussions à venir sur ce sujet.

41. M. CHRISTIANSEN (Norvège) dit que les rapports dont le Conseil est saisi, ainsi que la déclaration faite par le Président de la Banque mondiale, donnent un excellent aperçu de la mise en oeuvre du nouveau programme d'activités du Groupe de la Banque mondiale.

42. Les chiffres présentés au Conseil indiquent clairement l'importante augmentation du volume des opérations intervenu au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1969. La délégation norvégienne a noté avec une satisfaction toute particulière que le programme dans le domaine de l'agriculture et de l'éducation a pu être mené à bien. Elle note aussi avec intérêt la création à la Banque d'un département des projets démographiques qui permettra à la Banque, il faut l'espérer, de déployer des efforts plus fructueux encore dans ce domaine de toute première importance.

43. Il n'est pas nécessaire de souligner le rôle central que le Groupe de la Banque doit jouer dans la stratégie du développement économique. Le rapport de la Commission Pearson démontre que le Groupe est pleinement conscient de ses responsabilités à cet égard. S'agissant du rapport Pearson, la délégation norvégienne tient à formuler quelques observations au sujet des recommandations relatives à l'aide bilatérale et multilatérale qui ont un rapport direct avec les opérations des institutions multilatérales, et notamment du Groupe de la Banque. A cet égard, la Commission Pearson recommande que, pour 1975, les dispensateurs

d'aide portent le montant de leurs dons et de leurs contributions aux programmes multilatéraux d'aide au développement à un niveau minimum de 20 p. 100 du montant total de l'assistance officielle au développement. La mise en application de cette recommandation entraînerait sans nul doute un renforcement des opérations de la Banque plus important que celui de 1968/1969.

44. La deuxième reconstitution des fonds de l'IDA a été fort longue et fort ardue. A cet égard, la délégation norvégienne note avec intérêt que la Commission Pearson recommande que les négociations relatives à la troisième reconstitution des fonds de l'IDA portent sur la période 1971-1975 et que les contributions à l'Association atteignent un montant annuel de 1 milliard de dollars en 1972 pour être portées à 1 milliard 500 millions de dollars en 1975. Sans vouloir se prononcer sur cette proposition, la délégation norvégienne se félicite de l'initiative prise par la Commission Pearson de proposer des idées originales au sujet de la reconstitution des ressources de l'IDA et d'éventuelles modifications de l'organisation de l'Association pour répondre à l'élargissement de ses fonctions.

45. Au cours de l'exercice 1968/1969, la Banque a placé sur les marchés mondiaux de capitaux des obligations pour une valeur de plus de 1 milliard 200 millions de dollars. Pour encourageant que cela soit, il est quelque peu inquiétant que le coût moyen de ces capitaux ait atteint 6,46 p. 100. On est donc amené à se demander si les pays en voie de développement sont en mesure d'acquitter les taux d'intérêt élevés dont sont assortis les prêts de la Banque, en particulier lorsqu'ils sont utilisés pour le développement agricole ou dans le domaine de l'éducation. Diverses propositions ont été formulées en vue de réduire ces taux d'intérêt. La Commission Pearson, quant à elle, propose que les pays développés réservent l'équivalent de la moitié des intérêts qui leur sont dus au titre de prêts bilatéraux officiels pour subventionner les taux d'intérêt pratiqués par la Banque mondiale. A mesure que les activités de prêts de la Banque se développeront, il sera de plus en plus urgent de mettre au point un système permettant d'alléger la charge que représentent les intérêts à acquitter sur les prêts de la Banque. Evidemment, il s'agit là d'une question qui s'inscrit dans le cadre plus large du problème de l'endettement des pays en voie de développement en général. Il ne fait pas de doute que dans ce domaine la Banque aura un rôle important à jouer en étudiant systématiquement les problèmes d'endettement des divers pays et en proposant des solutions adéquates.

46. A sa dernière réunion annuelle, le Groupe de la Banque mondiale a discuté de la stabilisation des prix des produits de base, et le rapport des Administrateurs contient des propositions concrètes. La délégation norvégienne a noté avec satisfaction que la Banque s'est saisie du problème de la stabilisation des recettes d'exportation des pays en voie de développement et que le plan de financement supplémentaire lui a été renvoyé pour examen par le Conseil du commerce et du développement.

47. Si l'on veut que les institutions multilatérales telles que la Banque mondiale jouent dans le cadre des efforts de développement un rôle plus important que ce n'est le cas actuellement, il faudra inévitablement insister davantage sur la nécessité d'éviter les chevauchements d'activités et de

veiller à concentrer les moyens dans les domaines où les solutions s'imposent avec le plus d'urgence. On hésite à employer à cet égard le terme de "coordination", mais il est manifeste que par suite de l'accroissement de l'aide dispensée par leur intermédiaire, les institutions multilatérales doivent comprendre la nécessité d'instaurer entre elles-mêmes et avec les programmes d'aide bilatéraux une meilleure coopération et une meilleure répartition des responsabilités. Il faut espérer que le Conseil économique et social participera activement à ce processus d'harmonisation.

48. M. BRADLEY (Argentine) estime que la déclaration du Président de la Banque mondiale constitue une très bonne synthèse du rapport sur les activités du Groupe de la Banque mondiale au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'un excellent guide pour son analyse détaillée.

49. S'agissant du financement des activités du Groupe de la Banque, on constate que ses ressources ont presque doublé, ce qui ne laisse pas d'être très satisfaisant. Ce qui l'est davantage encore, c'est qu'une part accrue de ces ressources a été consacrée à des projets exécutés en Amérique latine et en Afrique, régions qui méritaient une attention plus grande que celle qu'elles avaient reçue jusqu'alors, en raison du caractère particulièrement aigu des problèmes qu'elles connaissent.

50. La délégation argentine se félicite tout particulièrement des activités entreprises dans le secteur agricole et notamment des études sur les techniques modernes de production et sur la mise au point de nouvelles variétés de céréales à haut rendement, qui ont permis à bon nombre de pays en voie de développement de progresser vers la solution de certains problèmes agricoles.

51. S'agissant des efforts consentis dans le domaine de l'éducation, on ne peut que s'en féliciter, car l'éducation est un élément fondamental du développement sans lequel les pays en voie de développement ne pourraient assimiler les techniques modernes et, sur un plan plus général, ne seraient pas en mesure de réaliser pleinement leurs aspirations qui sont celles de l'humanité tout entière.

52. Evoquant les orientations futures des activités de la Banque, son président a identifié quelques secteurs où une action immédiate s'impose. C'est notamment le secteur du logement et de l'urbanisation, qui recueille toute l'attention du Gouvernement argentin et à propos duquel M. McNamara dit, à juste titre, que les solutions aux problèmes qui se posent ne sont guère aisées. Il ne fait pas de doute cependant que la Banque, en collaboration avec les gouvernements intéressés, étudiera ces problèmes et saura proposer des solutions.

53. Le problème de l'industrialisation est un problème de longue date : il n'y a pas de développement sans industrialisation, mais cette industrialisation suppose un financement massif. Il se pose dans ce domaine un problème d'absorption massive de capitaux afin d'augmenter les capacités de production des pays en voie de développement.

54. A en croire le Président de la Banque mondiale, les difficultés rencontrées par les pays en voie de développement dans tous les secteurs susmentionnés seraient liées

aux difficultés que suscite le problème de l'accroissement démographique. Il va sans dire que la délégation argentine ne partage pas cette manière de voir, qui aboutit à ce que l'on ne cherche pas à résoudre les difficultés par d'autres moyens qu'en limitant les naissances. Il est certes plus facile d'enseigner la contraception, mais c'est une solution à la fois immorale et décevante. Bien entendu, on ne saurait contester que certains pays ou certaines régions font face à des problèmes d'ordre démographique, mais il est tout aussi évident que si l'on exploitait davantage toutes les ressources naturelles, on pourrait, sur la Terre, entretenir une population 10 fois plus nombreuse qu'elle ne l'est actuellement. Il serait temps que l'on cesse de considérer l'accroissement démographique comme la seule cause du sous-développement.

55. Du point de vue purement technique, le rapport de la Commission Pearson est un ouvrage remarquable où sont cataloguées de façon claire et précise les mesures minimales qui s'imposent pour assurer aux pays en voie de développement un développement harmonieux. Toutefois, ce rapport, qui est peut-être le meilleur document économique du siècle, ne servira à rien s'il n'influe pas sur la volonté politique des gouvernements qui en ont les moyens de passer à l'action pratique.

56. M. VIAUD (France) tient tout d'abord à remercier le Président de la Banque mondiale d'avoir bien voulu faire distribuer le texte de sa déclaration en traduction française, ce qui doit faciliter la tâche des représentants qui utilisent cette langue de travail.

57. Le rapport de la Banque mondiale pour l'exercice 1968/1969 fait apparaître un développement remarquable des activités du Groupe de la Banque mondiale sur le plan quantitatif, sur le plan qualitatif et même, dans une certaine mesure, sur le plan géographique. En commentant ces résultats devant le Conseil des gouverneurs, M. McNamara s'est efforcé de les replacer dans une perspective à moyen ou long terme et a esquissé la politique de la Banque au cours des prochains exercices, ainsi que la part qu'elle doit prendre dans la stratégie globale du développement.

58. De fait, au seuil de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, la Banque se trouve placée devant un certain nombre d'options fondamentales touchant les modalités de son action et, dans une certaine mesure, ses objectifs mêmes. Dans l'exposé qu'il vient de faire devant le Conseil, le Président de la Banque a attiré l'attention sur certains aspects sociaux du développement. Cette référence présente d'autant plus d'intérêt pour la délégation française que cette dernière a fait récemment devant l'Assemblée générale une déclaration qui procédait des mêmes inquiétudes.

59. Pour apprécier correctement le rôle joué par la Banque au cours de l'exercice écoulé, il faut examiner, d'une part, l'aspect financier de ses activités et, d'autre part, l'aspect économique de ses opérations.

60. Pendant l'exercice écoulé, la Banque mondiale a accordé des prêts pour un montant total de 1 milliard 399 millions de dollars contre 847 millions en 1967. Cette progression a été rendue possible par une politique active d'emprunts sur les marchés financiers. L'IDA, de son côté,

grâce à la récente reconstitution de ses ressources, a pu porter à 385 millions de dollars le montant de ses opérations, qui a ainsi plus que triplé par rapport à son niveau de 1967/1968. Enfin, les investissements de la SFI sont passés de 50 millions de dollars à plus de 90 millions. Au cours du dernier exercice, les opérations réalisées par l'ensemble du Groupe de la Banque ont augmenté de près de 90 p. 100 par rapport à l'année antérieure. C'est là un résultat remarquable qu'il convient de mettre au crédit de l'actuelle direction de la Banque et d'autant plus remarquable que cette expansion sans précédent a été menée de front avec l'amélioration de la liquidité de la Banque. Malheureusement, l'augmentation du volume des prêts consentis s'est accompagnée d'une détérioration sensible de leurs conditions et l'on ne peut donc se réjouir sans réserve des résultats de l'exercice 1968/1969. En effet, la Banque a été contrainte de répercuter sur les bénéficiaires de ses interventions la hausse du coût de l'argent qu'elle emprunte sur les principaux marchés financiers. Les causes de ce phénomène sont bien connues, et il est indéniable que les pays développés ont une certaine responsabilité à cet égard. Les sociétés américaines ont été conduites à se procurer une part importante des ressources qui leur étaient nécessaires sur le marché de l'Eurodollar, contribuant ainsi à la hausse des taux d'intérêt qui s'est progressivement étendue dans le monde industrialisé à la faveur, notamment, des politiques anti-inflationnistes. Il est regrettable que la Banque mondiale ait dû à son tour élever le coût de ses interventions, portant le taux de ses prêts de 6,25 p. 100 à 7 p. 100.

61. De l'avis de la délégation française, cet alourdissement des charges financières pesant sur les bénéficiaires des prêts constitue une évolution préoccupante. Le danger d'une certaine désaffection à l'égard de l'aide dispensée par la Banque lui paraît d'autant plus réel que les bénéficiaires sont souvent les pays les plus nécessiteux, pour lesquels un taux d'intérêt élevé peut constituer une charge intolérable, et la plupart des projets financés par la Banque sont par nature de rendement diffus — pour l'instruction par exemple — ou lointain — pour l'infrastructure : leur rentabilité est donc directement affectée par les variations du taux d'intérêt, qui constitue l'un des principaux éléments de leur coût total.

62. C'est à juste titre que le rapport de la Banque et la déclaration de M. McNamara devant le Conseil des gouverneurs insistent sur l'un des aspects les plus encourageants du dernier exercice, c'est-à-dire un certain redéploiement de l'aide multilatérale, au profit notamment du continent africain. Chacun sait qu'un des soucis les plus constants du Gouvernement français a été de voir cette région, dont les possibilités et les besoins sont également considérables, occuper la place qui lui revient dans l'assistance dispensée par la Banque et ses filiales. La délégation française se félicite donc de ce que l'Afrique ait reçu en 1968/1969 près de 20 p. 100 du total des prêts octroyés par la Banque et l'IDA. Elle espère que ces deux organismes continueront d'accroître la part de leurs engagements en faveur de pays qui, au sein du tiers monde, comptent parmi les plus défavorisés.

63. En ce qui concerne la nature des projets financés, la délégation française se félicite de ce que les interventions de la Banque, qui pendant longtemps ont été presque exclusivement confinées dans quelques secteurs de prédilection



s'étendent aujourd'hui à des domaines nouveaux, tels que l'amélioration de la productivité dans l'agriculture et la formation scolaire, professionnelle et technique, qui, selon la délégation française, doivent compter parmi les objectifs principaux de la deuxième Décennie du développement. En ce qui concerne les problèmes de population, elle estime que l'action de la Banque doit être particulièrement nuancée et prudente car les données démographiques diffèrent de façon telle d'un pays à l'autre qu'il ne saurait être question d'adopter en ce domaine des règles de conduite universelles. D'autre part, même dans les pays où l'opportunité d'une certaine régulation ne semble pas pouvoir être mise en doute, il appartient aux autorités nationales seules, après avoir pesé les incidences sociales, religieuses, politiques et économiques, de choisir le temps et les moyens. Si la Banque peut offrir ses compétences, elle doit se garder de légiférer, *a fortiori* de contraindre.

64. Le développement récent des activités de la Banque dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de la population, les perspectives ouvertes par M. McNamara sur l'extension possible de ses interventions dans le domaine de l'emploi ou de l'urbanisation font d'autant plus regretter que la Banque n'ait pu jusqu'à présent contribuer de façon active à la solution de la stabilisation du prix des produits de base. La délégation française regrette que, dans la déclaration qu'il a faite en septembre 1969, le Président de la Banque mondiale ait omis de mentionner ce champ d'intervention et que, dans sa déclaration au Conseil, il n'ait pas évoqué cette question. Cependant, le rapport établi par les Administrateurs à la demande du Conseil des gouverneurs contient plusieurs propositions intéressantes et pourrait servir de base à l'intervention souhaitée de la Banque dans ce domaine. La délégation française souhaite donc que ce rapport constitue la première étape de l'évolution qu'elle préconise depuis plusieurs années. Elle souhaite aussi que la Banque tienne compte dans sa nouvelle étude sur le financement supplémentaire du lien que la deuxième session de la CNUCED a établi entre ce mécanisme et la stabilisation du prix des produits de base décidée par le Conseil des gouverneurs à Rio de Janeiro en 1967.

65. Le rôle de la Banque dans le progrès économique et social des pays sous-développés, l'importance de ses moyens et la qualité de son personnel font d'elle un facteur essentiel de toute stratégie internationale du développement. Il est donc légitime de se demander quelle place elle pourrait

occuper parmi les organisations qui concourent à l'élaboration de la deuxième Décennie du développement. Si les Nations Unies veulent aider le tiers monde à poser les jalons d'une politique de développement couvrant les 10 années à venir, elles doivent définir dans le domaine économique, et surtout dans le domaine social, des priorités sur lesquelles la Banque devra aligner les siennes.

66. La publication du rapport de la Commission Pearson prouve l'intérêt que la Banque attache désormais à une appréhension totale des problèmes du développement. Ce document est trop récent pour qu'on puisse commenter celles de ses conclusions qui intéressent le plus le Conseil économique et social. Il en est une cependant qui n'a pas manqué de retenir l'attention de la délégation française, du fait qu'elle porte sur la nécessité de coordonner l'action des gouvernements et des institutions internationales consacrée à l'aide aux pays moins développés et de créer à cet effet des mécanismes souhaitables. La Banque mondiale, dont le rôle est limité aux aspects financiers du développement, ne serait probablement pas l'organe le meilleur pour assurer cette coordination, ce qu'elle a reconnu implicitement puisqu'elle a estimé qu'en raison de leur caractère particulier ses activités ne pouvaient s'insérer dans le mécanisme de coordination du Conseil économique et social. Au surplus, ce mécanisme de coordination existe déjà puisque c'est au Conseil économique et social qu'il appartient, en vertu de la Charte, de prendre l'initiative des opérations conjointes intéressant plusieurs organisations, d'examiner le rôle joué par chacune d'elles et d'apprécier les progrès accomplis vers les objectifs fixés. L'adaptation éventuelle du mécanisme existant aux besoins de la deuxième Décennie du développement est en cours d'étude au Comité préparatoire de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, et il faut espérer que la Banque mondiale apportera au Conseil, au même titre que les autres institutions spécialisées, le fruit de son expérience et de son efficacité.

67. Le PRÉSIDENT a la joie d'annoncer au Conseil que le prix Nobel en sciences économiques vient d'être décerné au professeur Tinbergen, président du Comité de la planification du développement. Les membres ne verront sans doute aucune objection à ce que le Président envoie, en son nom et au nom du Conseil, un télégramme de félicitations au lauréat.

*La séance est levée à 13 heures.*